



ATM Mobilis EPE-SPA NIF: 000316096228742

Quartier d'Affaires d'Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bab Ezzouar - Alger

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 09/07/ATM/DG/DPM/20

ATM Mobilis lance un Appel d'Offres National Restreint pour la :

« La réalisation d'une étude intitulée Net Promoter Score(NPS) au profit d'ATM Mobilis ».

Le présent Appel d'Offres est destiné aux bureaux d'études nationaux ayant réalisé au moins un projet NPS et/ou tout autres études relatifs à la perception clients dans le monde des télécommunications (Téléphonie mobile).

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges muni d'une demande établie sur papier en-tête ainsi qu'une copie du registre de commerce ou tout document équivalent à l'adresse ci-après :

ATM Mobilis

Direction Générale

Direction Passation des Marchés

Sème étage, Bureau 510

Quartier d'Affaires d'Alger îlot 05, lots 27, 28 et 29 Bab Ezzouar - Alger

Algérie.

Le retrait du cahier des charges nécessaires à la présentation des offres, se fait contre paiement de la somme de dix mille dinars (10 000.00DA).

Le paiement se fera auprès de la BNA EL MOHHAMADIA situé au niveau d'Algérie Télécom.

En Dinars algérien au compte n°001006480300 000 002/39

Les offres (techniques et financières) constituées des documents exigés dans l'article 2.2 « Documents constitutifs de l'offre » du cahier des charges, doivent être présentées en double exemplaires (original +copie) dans des enveloppes cachetées et non identifiables correspondant aux deux offres (offre technique et offre financière) et seront remises dans une seule enveloppe (enveloppe extérieure) cachetée, non identifiable.

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus indiquée portant la mention

Avis d'Appel d'Offre National Restreint
 N° 09/07/ATM/DG/DPM/20
 « Soumission à ne pas ouvrir »

« La réalisation d'une étude intitulée Net Promoter Score(NPS) au profit d'ATM Mobilis »

La date limite de dépôt des offres est le 23 Aout 2020 avant 12h00.

Les soumissions qui parviendront après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis techniques qui aura lieu le jour même à 13 h30 à l'adresse précitée.

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de Cent quatre vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des pils.

El Moudjahid/Pub ______ ANEP 2016012449 du 02/08/2020 -